

SKIP THE USE . 22 JUILLET



FESTIVAL LE CHIEN ROUGE

2023, UNE ÉDITION COLORÉE



CAFETERA ROJA . 21 JUILLET



GÉREMY CRÉDEVILLE . 20 JUILLET

CANNET

n°37

► JUIN À AOÛT 2023
MAGAZINE MUNICIPAL

Passion

WWW.LECANNETDESMAURES.COM



APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P.4

P.4
ACTUALITÉS
BIODIV' TOUR
LE CANNET EN VERT
ET EN LUMIÈRE



P.5

P.5
SPORT
RETOUR EN IMAGES
SUR LA CANNETOISE 2023



P.6

P.6
INFOS PRATIQUES
PLAN CANICULE
FAITES-VOUS RECENSER



P.12

P.12
ÉCONOMIE
BUDGET 2022/23
BILANS ET PRÉVISIONS



Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



P. 6

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES, PRENEZ
CONTACT AVEC VOTRE POLICE MUNICIPALE.

ÉDITÉ PAR :

MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean-Luc LONGOUR
Maire du Cannet des Maures
Vice-Président de la Communauté de
Communes Coeur du Var

COORDINATEURS :

Richard SPINOSA
et Miguel ARANCIBIA

CONCEPTION ET RÉALISATION :

Laura SPITERI
Pôle Communication

PHOTOS : MAIRIE, NICKO GUIHAL, PIERRE
JAFFEUX (EIDETIC STUDIO), GÉRÉMY
CRÉDEVILLE, I23RF, LAURENT VU (TF1)
CAFETERA ROJA, ANDRAS RIGLER,
AERODRONER, HD MEDIA PROD.

IMPRESSION :

Riccobono 83490 Le Muy
Diffusion 2706 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes
aux lettres, contactez-nous :
direction.communication@
lecannetdesmaures.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

WWW.LECANNETDESMAURES.COM

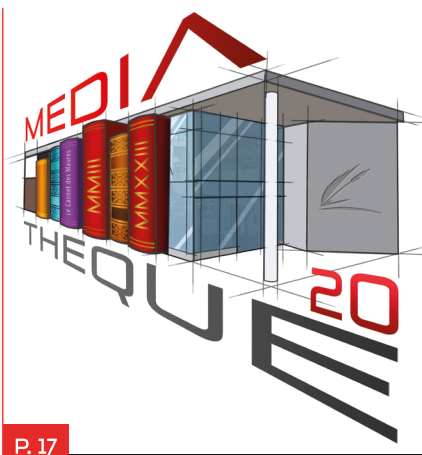


APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P. 8

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT,
JE CONTRIBUE.



P. 17

JUIN CÉLÈBRE LES 20 ANS
DE NOTRE MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE !

P4 ACTUALITÉS

Retour des événements estivaux annuels

P6 INFORMATIONS PRATIQUES

Transports à la personne gratuits, le point sur ces services

P8 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Atlas de la Biodiversité (ABC), le programme de l'été

P10 TRAVAUX

Renforcement du réseau d'eau potable et incendie de la Pardiguière

P12 ÉCONOMIE

Bilan budget 2022 et prévisions budget 2023

P16 CULTURE

Les expositions de l'été

P18 LE COIN PROVENÇAL

Portrait d'autrice cannoise

P19 ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances et décès de mars à mai 2023



La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales,
économiques et sociales des forêts.

L'Édito



Chères Cannetoises, chers Cannetois,

Ce numéro estival de notre magazine municipal est l'occasion de revenir sur le **vote du budget 2023** qui a eu lieu en conseil municipal en février dernier. Nos objectifs principaux restent inchangés : **maintenir une dette sous la moyenne** nationale des communes de même strate démographique, **limiter la hausse des dépenses** afin de conforter nos capacités d'autofinancement, **soutenir l'économie locale** en favorisant les achats de proximité, prendre en compte les **contraintes environnementales et climatiques** dans nos dépenses et nos investissements, et bien sûr **assurer un service public de qualité**. Mon équipe et moi-même saluons d'ailleurs les recenseurs qui ont effectué en début d'année un travail remarquable, qui a permis de mettre en lumière une nette augmentation de notre population cannetoise. **Nous dépassons les 5000 habitants !** De ce travail et de ces chiffres dépend la participation de l'État au budget des collectivités.

Le début de l'été doit également éveiller notre **vigilance**, face au **risque incendie** d'une part, toujours très présent dans notre région. Nous nous rappelons avec émotion l'incendie de 2021 qui a impacté près de 70% de la réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures. À ce titre, nous ne pouvons que vous inciter très fortement à respecter les **obligations légales de débroussaillage** annuelles. Le détail des règles à suivre est à retrouver dans le document DICRIM de la ville (**Document d'information communal sur les risques majeurs**). Il est en libre distribution à l'accueil de la mairie et auprès du pôle Urbanisme et Développement durable. Et consultable en lecture interactive sur notre site internet (en tapant "dicrim" dans la barre de recherche). Vigilance d'autre part face au risque de **canicule**. Je vous rappelle qu'il existe un registre, tenu par la Maison de la Fraternité et permettant de recenser les personnes fragiles et isolées, et ainsi leur apporter une aide en cas de crise majeure. Enfin, **la sécheresse** hivernale pèse déjà sur nos ressources en eau. Depuis le 2 mai 2023 et au moment de l'écriture de cet éditorial, sur les 153 communes que compte le département du Var, 2 sont en crise sécheresse, 43 en alerte sécheresse, 85 en alerte renforcée et 23 en vigilance. Nous ne pouvons que vous encourager à l'économie et à la prudence à l'approche de l'été.

Qui dit été dit également joie, convivialité, partage et événementiel ! Nous aurons ainsi le plaisir de vous retrouver afin de fêter dignement les **vingt ans de notre médiathèque municipale**, autour d'une semaine dédiée aux arts majeurs. Le programme des festivités est détaillé dans ce numéro. **Le Chien Rouge** fait son retour les **20, 21 et 22 juillet** avec une programmation diversifiée, originale, humoristique et accessible. Et les actions menées en faveur de l'environnement continuent d'être ouvertes au public à travers la conception de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Le détail des manifestations à venir est aussi à retrouver dans ce magazine.

Chères Cannetoises, chers Cannetois, nous vous souhaitons une heureuse saison estivale et festivalière. Du soleil, des sourires et des instants précieux à partager avec vos proches. Nous restons à vos côtés.

Belle saison d'été à toutes et tous,

Votre Dévoué, Stéphane Jean-Luc Longueville

Maire du Cagnet des Maures

Vice-président de la Communauté
de Communes Coeur du Var

RETOUR EN IMAGES

La Cannetoise 2023



437 participants étaient présents pour célébrer avec nous ce dixième anniversaire ! Les départs ont été pris dès 8h30 le matin sur l'aire sportive du Recoux, sous une météo mitigée. Autour des arches, une dizaine de stands étaient installés pour permettre aux concurrents et à leurs accompagnants de profiter de diverses **animations autour du sport et du bien-être** : jeux géants, mur d'escalade, équipementier sportif...

Cette édition était également marquée par deux partenariats dans le contexte du handisport, avec **Dawa Sherpa**, coureur ultra-trail, et **Yoan Argiolas**, Cannetois en course pour une qualification aux JO 2024 de paratriathlon. L'occasion de rappeler que **la ville du Cannet des Maures est labellisée Terre de Jeux 2024**.

Nous remercions très sincèrement tous les participants, ainsi que les nombreuses personnes qui oeuvrent en coulisses chaque année pour le bon déroulement de la manifestation : élus, agents municipaux et bénévoles. Merci à tous !



DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS : UNE SOIXANTAINE D'ENFANTS ONT PARTICIPÉ AUX COURSES GRATUITES; LES COUREURS SUR LA PISTE DE LA BOUDRAGUE; DÉPART DU CANICROSS; RÉCOMPENSES EN PRÉSENCE DE M. LE MAIRE JEAN-LUC LONGOUR, GAI FRANCE ET NOS PARRAINS YOAN ARGIOLAS ET DAWA SHERPA; ARRIVÉES DE CERTAINS PARTICIPANTS À LA MARCHÉ NORDIQUE.

RETOUR EN IMAGES

BIODIV TOUR DE L'AGENCE RÉGIONALE
POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT



L'ARBE organise des visites de terrain gratuites des villes, villages et intercommunalités ayant mis en place sur leur territoire une politique forte et des actions en faveur du retour de la nature en ville et de la protection de la biodiversité. Le but étant de découvrir des initiatives exemplaires afin de s'en inspirer ou de les reproduire. Le Cannet des Maures recevait ses premiers visiteurs le 20 avril dernier.

Une vingtaine de professionnels, élus et techniciens ont découvert les forêts Miyawaki (micro-forêts urbaines) plantées aux abords des écoles, les jardins partagés situés le long du Réal Martin, les mobiliers urbains parsemés en ville pour permettre le retour de la biodiversité (nichoirs,

hôtels à insectes...) mais aussi le Parcours d'Art du Chien Rouge et sa vingtaine d'oeuvres !

Les photos de l'événement sont à retrouver sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com en page d'accueil, ainsi que sur la page officielle Flickr du Cannet des Maures.



LES VISITEURS SONT VENUS DU VAR MAIS ÉGALEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE ET DES ALPES MARITIMES.

LES RENDEZ-VOUS ESTIVAUX DU CACM ET DE LA VILLE



Le CACM (Comité d'Animation du Cannet des Maures) et la ville renouvellent cette année leurs rendez-vous incontournables de l'été !

- ➡ **Le Rosé Day** : il est organisé le **30 juin à partir de 19h dans le parc pellegrin**. Une vingtaine de vignobles y seront représentés. Dégustations de vin et assiettes de tapas préparées par les commerces cannetois.
- ➡ **Le pique-nique républicain** : il a lieu chaque année le **13 juillet au soir dans le parc pellegrin** après la cérémonie commémorative du 14 juillet. Apéritif, pique-nique sorti du sac et bal animé seront au programme.
- ➡ **L'Aïoli** : organisé le **dernier dimanche de juillet, réservation obligatoire**. Des billets seront en vente dans vos commerces de centre-ville. Repas préparé avec la **participation des artisans cannetois** : Poissonnerie Lilou, Maison des Bons Fromages, Fournil Cannelois et Boucherie Sauton.
- ➡ **Visites du Vieux-Cannet** : **visite commentée des sites principaux** du vieux village (place des Micocouliers et église Saint-Michel, sites classés). Renseignements et inscriptions auprès du pôle événementiel au 04 94 50 10 09 (le matin) / maison.tourisme@lecannetdesmaures.com.

Pour tout renseignement concernant ces manifestations, le pôle événementiel est à votre écoute au 04 94 50 10 09. Toutes les manifestations qui auront lieu au Cannet des Maures cet été sont référencées sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com rubrique "Agenda" (accessible en page d'accueil, colonne de droite).



PLAN CANICULE : FAITES-VOUS RECENSER

Dans le cadre des situations d'urgences liées à des événements exceptionnels, climatiques ou sanitaires, telles que les canicules, la ville du Cannet des Maures a ouvert un **registre nominatif et confidentiel de sauvegarde** permettant de faciliter l'**assistance aux personnes fragiles vulnérables** (personnes de 65 ans et plus, adultes handicapés isolés et personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail).

Ce registre permet aux inscrits de bénéficier d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « **Plan d'Alerte et d'Urgence** » par le Préfet du Var.

Pour vous inscrire, ou inscrire une personne de votre entourage avec son accord, retirez le dossier auprès de la Maison de la Fraternité aux heures d'ouverture - Rue du Lavoir, 04 94 50 08 21 / ccas@lecannetdesmaures.com. Il est aussi téléchargeable sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com (taper "canicule" dans le module de recherche pour trouver l'article référent).

ALERTE SMS

UN SERVICE GRATUIT

La ville du Cannet des Maures met à votre disposition un **service d'alerte sms totalement gratuit**. Celui-ci permet de rester informé en cas de crise (météo, sanitaire...) même sans connexion internet. **Pour s'y inscrire**, rien de plus simple, connectez-vous au site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com et **cliquez sur le bouton "Alerte SMS" en page d'accueil du site**. Lorsque vous arrivez sur la page d'inscription, entrez votre numéro de téléphone (portable uniquement) et validez. Vous êtes ajouté à notre liste de diffusion ! Pour vous désabonner, il suffira d'envoyer "STOP" par sms au 36111.

Pour tout renseignement complémentaire, le pôle Communication est à votre écoute au 04 94 50 06 07 ou par courriel à l'adresse [direction.communication@lecannetdesmaures.com](mailto:communication@lecannetdesmaures.com).



Nouvelle législation

POUR LA PROTECTION DES ÉLUS

Dans un contexte de **hausse des violences contre les élus** (+54% entre 2022 et 2021), l'article 2-19 du code de procédure pénale (CPP) a vu son **périmètre élargi par la loi n° 2023-23** du 24 janvier 2023. Cette loi vise à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public qui serait victime d'agression.

La constitution de partie civile est également **étendue en cas d'agression d'un membre de la famille d'un élu**. Ainsi, désormais, toutes les collectivités locales peuvent se porter partie civile pour défendre les intérêts des élus qui les composent.

Informations complémentaires sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



La période de **prolifération du moustique tigre** est de nouveau active. Afin d'éviter sa reproduction, il convient de suivre des **consignes simples**. La première d'entre elles étant d'**éliminer les eaux stagnantes** autour de votre habitation.

Toutes les mesures à prendre sont répertoriées page 22 du DICRIM.

Pour tout renseignement complémentaire, l'Agence Régionale de Santé est à votre disposition au 04 13 55 80 10.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Celle-ci permet à la Police Municipale d'effectuer des **passages plus réguliers aux abords de votre domicile en votre absence**.

Déposez une demande écrite auprès du secrétariat de M. le Maire. Une fois celle-ci validée, **inscrivez-vous en téléchargeant le dossier d'inscription** sur le site internet de la commune rubrique "Cadre de vie - Sécurité - Police Municipale" (document téléchargeable en bas de page). La démarche peut aussi être faite auprès de la gendarmerie.

Pour tout renseignement complémentaire, les agents de notre police municipale sont à votre écoute au 06 70 94 55 60 (astreinte 7/7j et 24/24h) ou par courriel à l'adresse pm@lecannetdesmaures.com.

TRANSPORTS EN COMMUN DEUX SERVICES EXISTENT, UN MINIBUS COMMUNAL ET UN BUS INTERCOMMUNAL

Minibus communal gratuit

DE LA MAISON DE LA FRATERNITÉ



Le service de transport et d'accompagnement à la demande (dit « minibus ») **s'adresse aux aînés Lcannetois non véhiculés**. Les personnes sont transportées depuis leur domicile jusqu'à la destination de leur choix au Cannet des Maures ou au Luc puis raccompagnées chez elles. Le service est offert par la ville, aucune participation financière n'est demandée aux utilisateurs. **Il fonctionne les mardis et vendredis matin de 8h45 à 11h**. Ce service est pris en charge et géré par la ville.

Pour tout renseignement complémentaire, la Maison de la Fraternité est à votre écoute au 04 94 50 08 21 / 04 94 50 10 09 ou par courriel à l'adresse ccas@lecannetdesmaures.com.

le Taco 

Transport **100% gratuit**

SERVICE INTERCOMMUNAL

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes Cœur du Var a récupéré la gestion du TACO, **service de transport urbain circulant entre le Luc-en-Provence et Le Cannet des Maures**. Créé en 2007, Le TACO accompagne les usagers dans leurs déplacements entre les villes du Luc-en-Provence et du Cannet des Maures, tous les mardis et vendredis en journée, les mercredis après-midi et les samedis matin. Il permet également d'assurer plusieurs correspondances avec le TER depuis la gare SNCF du Cannet des Maures, sur la ligne Toulon/Marseille. Ce service est financé par les villes du Cannet et du Luc et géré administrativement par la Communauté de Communes.

Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec Cœur du Var au 04 98 10 43 82/55 ou par courriel à l'adresse transport@coeurduvar.com. Site internet : <https://www.coeurduvar.com/actualites/item/323-des-nouveautes-pour-le-taco>

NOUVEAUX COMPOSTEURS

UN PARTENARIAT CŒUR DU VAR

Dans le cadre de sa stratégie « Ville Verte », la municipalité poursuit son action en faveur du développement durable. L'accent est mis cette fois sur les déchets. En partenariat avec la communauté de communes Cœur du Var, **trois nouveaux composteurs collectifs ont été installés sur la commune.**

Dans la rue Jean Giono, pour compléter le point d'apport volontaire existant. Au Vieux-Cannet, au niveau du parking. Le troisième composteur collectif est mis à disposition des jardiniers des Jardins Familiaux pour compléter la démarche durable de fonctionnement du site. Une inauguration sera organisée avec les habitants des quartiers concernés.

Cœur du Var propose aussi aux habitants du territoire des composteurs individuels gratuits. Pour plus d'information, prendre contact avec le pôle valorisation des déchets Cœur du Var au 04 94 39 44 90.



COMPOSTEURS INSTALLÉS DANS L'ENCEINTE DE LA HALTE GARDERIE DES CANNETONS, RUE GIONO.

DÉBROUSSAILLER

AVANT TOUT, POUR PROTÉGER

Le débroussaillage est le meilleur moyen de **protéger son habitation face à un incendie et d'en limiter la propagation.** Débroussailler, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain en créant des discontinuités dans la végétation. Le débroussaillage diminue le risque incendie, mais en cas de départ de feu, il permet également de freiner sa propagation et son intensité. **Il est obligatoire** dans certains départements, pour les propriétaires d'habitation, de construction ou d'équipement situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier, d'une lande, d'un maquis ou d'une garrigue.

Informations complémentaires auprès du pôle Urbanisme et Développement durable au 04 94 50 06 04.



JACQUES A DIT

Le conseil de Jacques Ecuier, chef jardinier de la ville

Comment économiser l'eau au jardin ?

Pour les plantes en pot, pensez à mettre une soucoupe sous le contenant.

En pleine terre, il faut faire une belle **cuvette autour de la plante** et surtout "pailler" avec du paillage végétal qui va améliorer le sol en compostant et isoler la terre des rayons ardents du soleil.

Pour l'irrigation en pot, on peut mettre une bouteille en plastique avec un petit trou dans le bouchon mais ce n'est pas très esthétique. On peut aussi mettre un peu de paillage sur le pot.

Pour l'irrigation en pleine terre, installez un goutte à goutte ou des **oyas** (contenants en terre cuite) enterrés qui vont arroser doucement pour capillariser dans le sol.

Pour remplir ces **oyas** ou arroser les pots, la technique de la bassine est une bonne solution. C'est-à-dire avoir une bassine dans l'évier pour récupérer l'eau du lavage des légumes et des fruits par exemple.

Si la pluie est annoncée, récupérez-la dans des contenants !



LE CANNET DES MAURES

PROGRAMME 2023



Conférences

MÉDIATHEQUE MUNICIPALE
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Vendredi 3 mars à 18h30
Les rapaces nocturnes de France
Avec la LPO PACA

Vendredi 8 décembre à 18h30
Où sont passés nos moineaux ?
Avec la LPO PACA

Sorties nature

Pour partir à la découverte de la nature qui vous entoure

* GRATUIT SUR INSCRIPTION :
abc@lecannetdesmaures.fr

Samedi 13 mai de 10h à 12h30
Initiation à l'identification de la flore du Var - Zoom sur les herbacées
Avec Vincent Blondel guide naturaliste

Vendredi 9 juin de 19h à 21h30
Les rapaces nocturnes du Cannet des Maures
Avec la LPO PACA

Vendredi 25 août à 19h30
La nuit de la chauve-souris
Avec le CEN PACA

Samedi 21 octobre de 9h30 à 12h
Journée mondiale de la migration
Avec la LPO PACA

Camps naturalistes

Naturalistes débutants et expérimentés se réunissent pour améliorer les connaissances naturalistes de la commune

* GRATUIT SUR INSCRIPTION :
charlotte.springaux@lpo.fr

1 Vendredi 14 et samedi 15 avril

2 Vendredi 23 et samedi 24 juin

Vendredi soir : des prospections nocturnes et un moment convivial

Samedi journée : des prospections naturalistes tout le long de la journée
Avec la LPO PACA

Chantiers participatifs

Pour mettre la main à la pâte et contribuer à l'éradication d'espèces exotiques envahissantes

* GRATUIT SUR INSCRIPTION :
abc@lecannetdesmaures.fr

Samedi 13 mai de 14h30 à 17h
Chantier participatif d'arrachage de la pampoude d'Italie
Avec le CEN PACA

Enquêtes participatives

Pour vous initier dans l'identification d'espèces

* GRATUIT SUR INSCRIPTION :
abc@lecannetdesmaures.fr

Mercredi 8 mars de 14h30 à 17h
Accueillir et observer la nature chez soi - Enquête oiseaux des jardins
Avec la LPO PACA

Samedi 8 juillet de 9h30 à 12h
Devine qui papillonne ?
Avec la LPO PACA

Samedi 23 septembre de 10h à 12h30
Libellule ou demoiselle, comment les reconnaître ?
Avec la LPO PACA

Inventaires

Les prospections naturalistes sont ouvertes à toute personne intéressée.

POUR Y PARTICIPER, A DRESSEZ-VOUS À :
marion.fouchard@lpo.fr

Renseignements

04 94 50 06 04
abc@lecannetdesmaures.com

TRAVAUX RÉALISÉS AU PRINTEMPS

BOUILLIDOU ET CHANTECOUCOU

CHEMIN DE CHANTECOUCOU

La première tranche des travaux du **schéma directeur des eaux pluviales** a été réalisée dans le courant du premier trimestre 2023. Elle a consisté en un reprofilage des pentes des fossés et un remplacement des canalisations avec des diamètres supérieurs, tels que préconisés dans l'étude. Les travaux se sont étendus sur environ 200 mètres. Puis a été aménagé sur le côté droit du chemin un cheminement piétonnier.

Celui-ci sera poursuivi une fois les travaux suivants réalisés. Ils consisteront en un **renforcement du réseau d'eau potable et de défense incendie** du quartier. Ils comprennent la pose d'une canalisation du croisement du chemin des Pétugues jusqu'à la fin de l'impasse des Lys. Est aussi programmée l'installation de douze nouveaux poteaux incendie sur l'ensemble du quartier. Les travaux ont démarré il y a quelques jours.



CHEMINEMENT PIÉTONNIER LE LONG DU CHEMIN DE CHANTECOUCOU



CARREFOUR RÉAMÉNAGÉ CHEMIN DU BOUILLIDOU

CARREFOUR DU BOUILLIDOU

Les travaux annoncés dans notre précédent numéro sont maintenant terminés. Il reste à charge pour la mairie quelques finitions qui seront réalisées en régie par les équipes techniques municipales. Des plantations ont été ajoutées et un emplacement est resté vacant pour l'installation prochaine d'une nouvelle oeuvre d'art.

Pour mémoire, les travaux avaient pour but de reprendre l'aménagement du carrefour et des trottoirs adjacents et le sécuriser en ajoutant des systèmes de ralentissement de la circulation.



TESTS EFFECTUÉS EN MAI DERNIER CHEMIN DU BOUILLIDOU.

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

CONTRÔLE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT,
TESTS DE FUMIGATION ET INSPECTIONS TÉLÉVISÉES



Dans le cadre du schéma directeur de l'assainissement, des tests de fumigation et des inspections télévisuelles ont été réalisés pour détecter les entrées d'eau pluviale parasites dans le réseau.

La campagne s'est déroulée courant avril/mai. L'objectif est de mettre en évidence les points d'intrusions d'eaux météoriques raccordés sur le réseau d'assainissement (gouttière, avaloir, casse sur réseau, etc.). Outre le fait de **perturber le fonctionnement de la station** et d'en altérer sa qualité de traitement, ces eaux parasites en très grande quantité peuvent provoquer des rejets directs dans le milieu naturel, **générant de graves pollutions**. La responsabilité de la commune se trouve ainsi engagée et peut être sanctionnée par l'État et par l'Europe.



Rappel de la réglementation : il est formellement interdit de déverser les eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées (article 4 du règlement municipal de l'assainissement). Les descentes de gouttières doivent être indépendantes et ne doivent servir en aucun cas à l'évacuation des eaux usées (art. 30). Les infractions constatées peuvent donner lieu à une mise en demeure et éventuellement à des poursuites devant les tribunaux compétents (art. 39). Informations complémentaires auprès du Pôle Public de l'Eau au 04 94 50 98 25.

OPÉRATIONS DE VOIRIE PROGRAMMÉES

GIRATOIRE SAINT-LOUIS, CHEMINS DE LA GALANTE ET VIURET

Du côté du giratoire Saint-Louis, l'opération permettra de reprendre l'anneau central en supprimant les galets qui y étaient posés. **Une zone de stationnement sécurisée sera créée pour faciliter l'entretien du giratoire.** Les travaux s'effectueront de nuit (entre 20h et 6h) et se dérouleront courant juin.

Concernant les chemins de la Galante et Viuret, il s'agit de travaux d'entretien inclus dans le **programme annuel 2023**. Il s'agira ici de réaliser des purges afin de corriger l'affaissement de la chaussée. Les travaux auront lieu dans la continuité des travaux du giratoire.

BUDGET 20

ÉCONOMIE

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Subventions CCAS et associations, participations aux syndicats intercommunaux

411 622 €



DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Provision pour renouvellement des biens d'équipement (mobilier, matériels, outillage...)

291 001 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

5 285 867 €

2021

1 183 371 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Fournitures, prestations, carburants, électricité, etc.



136 724 €

AUTRES CHARGES

Provisions pour risque de non recouvrement de créance due à la commune.



3 658 869 €

CHARGES DE PERSONNEL

Frais de personnel (rémunérations, charges, assurances). Somme ramenée à 3 219 601 € du fait des remboursements des frais de personnels (assurance maladie...)



33 140 €

CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts de la dette



Les recettes de fonctionnement en 2021

Elles atteignent **6 439 273 €** et se répartissent sur sept postes : 4 612 299 € pour les **impôts et taxes**, 799 652 € pour les **redevances de services**, loyers, atténuations de charges, 125 247 € de **dotations globales de fonctionnement de l'État**, 455 632 € pour les **autres dotations et participations**, 160 000 € pour la **reprise d'une partie de l'excédent 2021**, 149 968 € pour la comptabilisation des **travaux d'investissement** réalisés par le personnel communal, 136 475 € de **reprises de provisions**.

22 RÉALISÉ

SECTEUR SCOLAIRE

Extension école maternelle, autres travaux, matériels :

Subventions : 70% pour informatisation des écoles.

AMÉNAGEMENTS

Jardins familiaux

Subvention : 50% hors forage

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Et biodiversité, acquisitions foncières.

Subvention : 80% pour réalisation ABC.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

2 956 700 €

2022



95 000 €



84 400 €



75 900 €



231 200 €

60 000 €



SPORT

Rénovation des courts de tennis

VOIRIE

Et mobilier urbain, réseaux divers, plantations

Subventions : 30% pour les liaisons douces, 37% pour les passages protégés.

57 700 €



RAYONNEMENT CULTUREL

Oeuvres d'art, fresques...

2 303 740 € HT



TERRASSES DE LA GARE

Construction bâtiment multi-usages.

Subventions : 56%



33 000 €

COMMUNICATION

Refonte site internet ville, création site internet CAP7
Subvention : 80%

Le saviez-vous ?

En 2022, la commune a dégagé une **épargne brute** (recettes moins dépenses de fonctionnement) de 843 099 €, qui va permettre en 2023 de **payer le remboursement du capital de la dette** pour 115 000 € et 728 099 € de dépenses d'équipement nouvelles (sur les 1 814 200 € prévus au budget 2023).

Le total des recettes d'investissement en 2022 est établi à 1 860 974 €. Il comprend 429 610 € de subventions, 266 826 € de fonds d'investissement, 276 461 € de dotation aux amortissements et 569 268 € d'affectation du résultat 2022.

BUDGET PRÉV

ÉCONOMIE

BUDGET PRINCIPAL PRÉVISIONNEL DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT, BUDGETS ANNEXES ET DÉSENDETTEMENT

La commune du Cannet des Maures compte un total de 85 agents (45 femmes, 40 hommes).

Les dépenses prévisionnelles 2023 du budget principal et des budgets annexes sont établies à 14 576 060 € dont 7 676 465 € en fonctionnement et 7 127 785 € en investissement.

La ville du Cannet des Maures s'est fixée plusieurs priorités parmi lesquelles :

→ **Limiter l'évolution de la hausse des dépenses** de fonctionnement courantes en vue de conforter l'autofinancement des dépenses d'équipement.

→ **Maintenir l'étendue et la qualité des services** à la population et encourager le bien-vivre ensemble par la mise en place d'une politique sociale, culturelle et sportive volontaire.

→ **Maintenir un niveau d'endettement inférieur** à la moyenne nationale des communes de même strate démographique.

→ **Rendre attractive la commune et soutenir l'économie locale** par les achats de proximité et par la politique d'équipement de la municipalité. La commune prévoit de réaliser 3 675 681 € de dépenses d'équipement en 2023 (restes à réaliser 2022 pris en compte).

→ **Prendre en compte systématiquement la contrainte environnementale** et climatique dans les différents secteurs d'intervention de la commune.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Les dépenses d'équipement prévisionnelles pour 2023 sont établies à 1 360 361 €. Sont prévus en 2023 l'achat de compteurs de sectorisation du réseau; des travaux d'extension et de réhabilitation (notamment des reprises de branchements impasse des Cerisiers; Chantecoucou - Les Lys, Pétugues, Mistral, Blacassous, Bachas et d'autres travaux préconisés par le schéma directeur de l'eau potable) ainsi que l'acquisition de matériels d'exploitation, etc.

La dette est nulle au 1^{er} janvier 2023.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Les dépenses d'équipement 2023 sont établies à 1 059 067 €. Elles sont proposées pour des travaux d'extension et de réhabilitation du réseau (Bachas, Mûriers, Sainte-Maïsse) et des travaux préconisés par le schéma directeur de l'assainissement; le renouvellement des équipements de la station d'épuration; l'hydrocurage des réseaux, l'acquisition de matériels d'exploitation, la mise à jour de la télésurveillance des postes de relevage, etc.

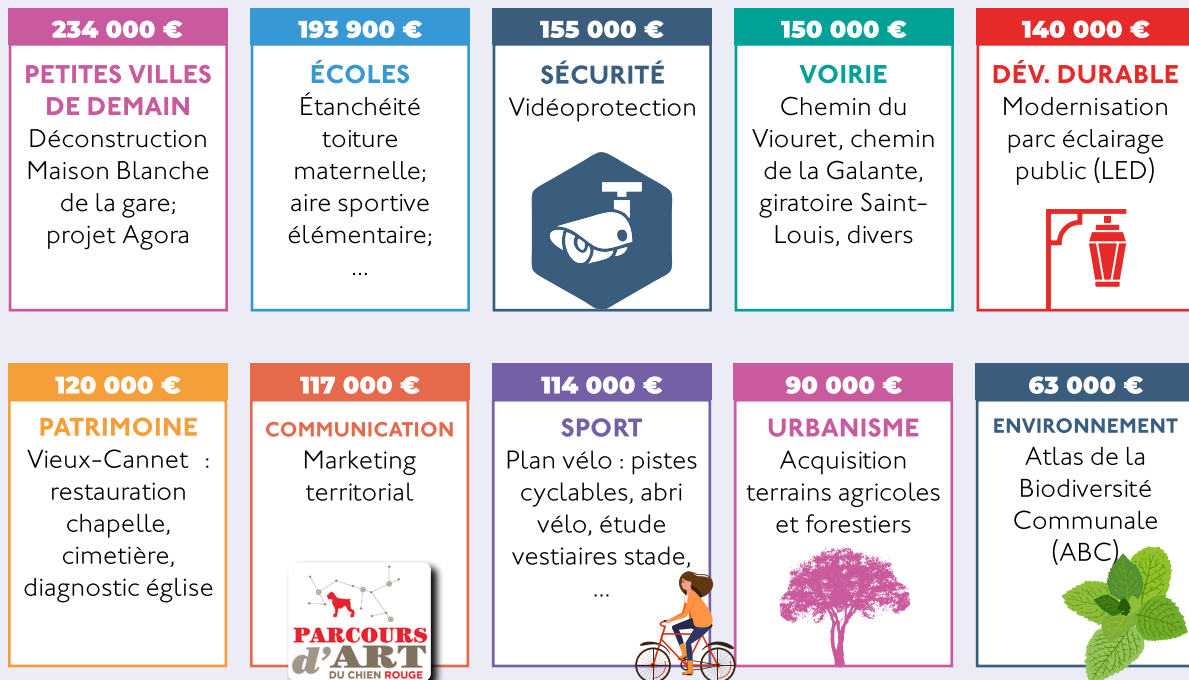
La dette s'établit à 2 349 246 € au 1^{er} janvier 2023. Elle est due à la construction de la station d'épuration des eaux usées (STEP) en 2012/2013 pour un montant de 3 millions d'euros HT.

PRÉVISIONNEL 2023

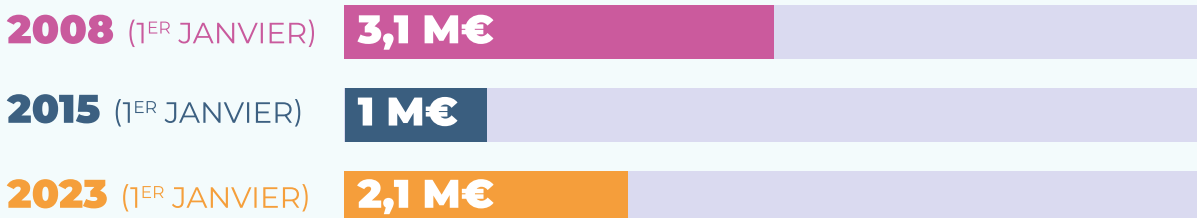
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

QUELQUES EXEMPLES DU PRÉVISIONNEL

Les dépenses d'équipement prévisionnelles 2023 (hors restes à réaliser 2022) totalisent 1 814 200 €. Le débat d'orientation budgétaire 2023 est accessible en libre téléchargement sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com.



ÉVOLUTION DE LA DETTE



ENDETTEMENT PAR HABITANT

509 €
PAR CANNETOIS

741 €
PAR HABITANT DE MÊME STRATE
DÉMOGRAPHIQUE



LE CHIEN ROUGE

13^{ÈME} ÉDITION

Le festival cannetois revient du 20 au 22 juillet pour une édition à la fois musicale et humoristique ! Parmi les têtes d'affiches, Skip the use, Cafetera Roja et Gérémy Crédeville !



20 JUILLET

Ouverture du festival avec la date humoristique. **Gérémy Crédeville** vous promet le meilleur... et peut-être le pire ! L'humoriste a fait ses premières armes dans l'émission "On n'demande qu'à en rire" sur France 2, dans Le Jamel Comedy Club et dans la série télévisée "En Famille". Il tient également une chronique sur France Inter.

Entrée offerte par la municipalité.



CRÉDIT : LAURENT VU / TFI.



21 JUILLET

La Cafetera Roja partagera avec vous la "Mosaïk" de son répertoire. Il y en aura pour tous les goûts. Diffusés sur les médias nationaux (Radio France RFI, Europe 1), ils ont aussi tourné à l'international en Allemagne, au Luxembourg, en Suisse, en République Tchèque ou encore en Hongrie.

Entrée : 10€.

Première partie : Tiphonie Doucet.



CRÉDIT : CAFETERA ROJA.



22 JUILLET

Skip the use clotûre cette édition. Le fameux groupe lillois effectue son grand retour après deux ans d'absence avec un nouvel album et une nouvelle tournée "Human Disorder".

Rendus célèbre par leur titre **Ghost** paru en 2012, les Lillois ont parcouru du chemin depuis ! Les Eurorockéennes, Francophilies, Olympia, Zenith... Et une tournée à plus de 350 dates.

Entrée : 15€.

Première partie : John Linhart.



CRÉDIT : NICKO GUIHAL.

Un pass à 20€ est mis en place pour l'achat des billets des deux dates payantes. La billetterie est ouverte à l'accueil de la médiathèque municipale ainsi que sur le site www.lechienrouge.fr. Informations complémentaires à retrouver sur le site et sur la page facebook du festival @FestivalLeChienRouge.

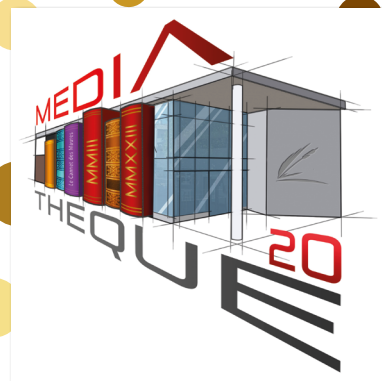
FÊTE DE LA MUSIQUE, ÉDITION 2023

En 2023, nous vous donnons à nouveau rendez-vous pour la **Fête de la Musique, mercredi 21 juin** prochain ! Deux groupes vous proposeront leur prestation **en centre-ville sur la place de la Libération à partir de 19h**.

Le Big Fish vous appâtera avec ses reprises folk : Rihanna façon Dylan, ACDC façon country, Madonna façon hispano zouk. La pêche du jour sera délirante !

À suivre, le groupe nîmois **The Littles**, un tribute band des **Beatles**. Le boys band fait revivre la Beatlemania. Serez-vous des leurs ?

Restauration sur place possible auprès des restaurateurs cannetois. Informations : 04 94 50 35 20.



20 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

UN ANNIVERSAIRE EN GRANDES POMPES !

Et oui, la médiathèque municipale cannetoise est entrée dans le bel âge ! Et pour fêter le début de cette troisième décennie, son équipe vous a concocté un programme aux petits oignons.

Du 20 au 24 juin, les dix arts majeurs seront représentés à travers diverses manifestations et rendez-vous : architecture, sculpture, arts visuels, musique, littérature, arts de la scène, cinéma, arts médiatiques, bande dessinée et jeux vidéos/multimédia.

Des visionnages de courts-métrages, des lectures contées, musicales, **un atelier BD avec Lobé**, rien que ça ! Des installations éphémères, des performances graphiques, des conférences, des jeux géants et pour clôturer la semaine, **l'inauguration de deux fresques monumentales** réalisées par l'artiste du cru Sufyr. Autant de raisons de nous rejoindre pour partager ensemble cet anniversaire hors norme.

Certains événements nécessitent une réservation préalable. Renseignez-vous auprès de l'équipe de la médiathèque au 04 94 50 35 20. Programme détaillé à retrouver sur le

L'EXPO DE L'ÉTÉ

ANDRAS RIGLER PRÉSENTE "PLAYTIME"

L'artiste propose un large panorama thématique pour l'occasion des vingt ans de la médiathèque. Les oeuvres présentées dans l'exposition racontent chacun des moments emblématiques de sa vie. Ces pièces témoignent de sa vision du monde, sur des moments vécus, utilisant divers mediums et matériaux. La sélection retrace les vingt

dernières années de son activité.

L'exposition est visible à la médiathèque du 20 juin au 09 août. Le vernissage est prévu jeudi 22 juin à 18h.

Informations complémentaires auprès de l'équipe de la médiathèque municipale au 04 94 50 35 20 ou par courriel à l'adresse mediatheque@lecannetdesmaures.com.



Lou Cantoun

Prouvençan

Portrait de Cannetois(e)

Angèle Alliot a 19 ans. Et elle publiait en mars dernier son troisième roman en quatre ans. Fraîchement sortie du lycée avec obtention de son baccalauréat, cette Cannetoise consacre tout son temps à l'écriture. Elle écrit comme elle respire, pour se purger, se comprendre, communiquer et apprendre. Avec **"Moi, Alice"**, paru en 2019 aux éditions **Book Envol**, elle faisait ses premières armes. Suivront **"Olivia, où les vagues dansent"** en 2021 (distribué en 1000 exemplaires), **"Yukio au pays du soleil levant"** en 2022 et enfin **"Le mini Malibu"**.



Entremêlement d'enquête et de psychologie, Angèle conçoit ses oeuvres grâce à de nombreuses heures de recherches, des témoignages de personnes aux profils proches de ses personnages afin de garder une authenticité dans ses récits et surtout une imagination foisonnante !

Aujourd'hui auto-éditrice de ses livres, elle prévoit de mettre en place d'ici la fin de l'année des **ateliers de coaching** à l'écriture et à l'auto-édition. Nous lui souhaitons bonne continuation !

Pour contacter Angèle, connectez-vous à sa page facebook "[angele.alliot](#)" ou instagram "[auteure_askip](#)".



Angelo ALLIOT fa sei 19 an. E, publicavo, en mars passa, soun tresen rouman en quatr'an ! Just sourtido dóu licèu, soun bacheleirat... emé mencien, aquesto Canetano counsacro tout soun tèms à l'escrituro. Escriéu coumo repiro, pèr s'espurga, si coumprendre, coumunica e aprendre. **Emé « moi, Alice »**, parèissu en 2019 eis edicien Book Envol, fa sei proumièrei armo. Seguiran **« Olivia où les vagues dansent »** en 2021 (estampa en 1000 eisemplàri), **« Yukio au pays du soleil levant »** en 2022 et **« Le mini Malibu »**, pèr acaba.

Mesclage d'enquesto e de sicoulougiò, Angelo councebo seis obro bono-di de noumbrouso ouro de recerco, de testimòni de persouno au biais d'èstre proche de sei persounage pèr garda un'autantcità dins sei raconte e, subre-tout un'imaginacien abousido !

Encuei, editriço à soun noum de sei libre, previst de metre en plaço, d'aquí la fin de l'an, **d'ataié d'ajudo à l'escrituro** e à l'edicien dóu siéu. Li souvetan longo mai e lou meïour à veni !

Traduction réalisée par Claude Iroir.

ÉTAT CIVIL

Mars à mai 2023

NAISSANCES

GONZAL OLIGNY Angie, Maëvane, Hope née le 27/04/2023 à DRAGUIGNAN
SETTE Chiara, Véronique, Nadine née le 07/05/2023 à AIX-EN-PROVENCE



MARIAGES

JEUFFRAULT Alexis, Florent et PONCHE Constance le 20/05/2023
IGOUGNE Guillaume, Jean-Pierre, Joseph et FRANK Jennifer le 20/05/2023



DÉCÈS

PERRIN Didier, André au Cannet des Maures le 04/03/2023
TORTO Jacques, Jean-Claude à Draguignan le 09/03/2023
GUILLON veuve DAVIGNON Jeannine, Antonia au Cannet des Maures le 17/03/2023
LEGUAY Jean, André au Cannet des Maures le 20/03/2023
POULLAIN Françoise, Berthe à Brignoles le 12/04/2023
TANTINI Jean-Pierre, Charles, Léonard à Draguignan le 12/05/2023



Cet état civil prend en compte les données reçues par la mairie avant le 26 mai. Les dates allant du 27 au 31 mai seront prises en compte dans le numéro du magazine de septembre.

Règlement général sur la protection des données : Conformément au RGPD, les naissances des enfants dont les parents ont refusé une parution dans la presse ne sont pas inscrits; seuls les mariés ayant souhaité une parution dans ce magazine sont inscrits; aucune restriction d'affichage n'est appliquée pour les personnes décédées.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le pôle Communication au 04 94 50 06 07 ou par courriel à l'adresse direction.communication@lecannetdesmaures.com.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Vous pouvez également contacter notre délégué à la protection des données SICTIAM : dpo@sictiam.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

LE CANNET DES MAURES PRÉSENTE :

LE CHIEN ROUGE

20-21-22
JUILLET
2023

Gratuit pour
les moins de 12 ans



13^{ÈME}
EDITION

PASS
2 JOURS
20€

Le 22/07 : 15€

SKIP THE USE

+ JOHN LINHART

Le 21/07 : 10€

LA CAFETERA ROJA

+ TIPHANIE DOUCET

Le 20/07 : soirée offerte par la ville

GEREMY CREDEVILLE

BILLETTERIE : En ligne : www.lechienrouge.fr
A la Médiathèque

LE FESTIVAL A DESORMAIS LIEU SUR LE PARKING DE L'AIRE DU RECOUX

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU FESTIVAL
www.lechienrouge.fr ·  · 

RENSEIGNEMENTS 04 94 50 35 20

